



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15/10/2020

PROROGATION DU DÉLAI DE CANDIDATURE À LA COMÉDIE DE SAINT-ETIENNE, CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, en plein accord avec la Ville de Saint-Etienne, le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil départemental de la Loire et le Conseil départemental de la Haute-Loire, a décidé de proroger jusqu'au 1^{er} novembre 2020 le délai pendant lequel des artistes peuvent faire part de leur candidature à la direction de la Comédie de Saint-Etienne, centre dramatique national et école supérieure d'art dramatique.

La Comédie de Saint-Etienne est aujourd'hui l'un des fers de lance de la politique théâtrale française. Fondée dès 1947 par Jean Dasté, elle porte l'héritage vivant de la décentralisation dramatique. Suite à la nomination d'Arnaud Meunier à la tête de la MC2: Grenoble, les pouvoirs publics ont lancé un appel à candidatures en vue du renouvellement de sa direction.

Au regard d'un faible nombre de candidatures reçues, notamment féminines, l'Etat et les collectivités territoriales ne sont pas en mesure de proposer une pré-sélection équilibrée en termes de parité et de solidité des parcours artistiques.

Convaincus que ce déséquilibre ne reflète pas la création d'aujourd'hui dans la diversité de ses talents, et qu'un tel recrutement doit nécessairement inclure l'examen d'un grand nombre de candidatures de qualité, il a été décidé de proroger la durée d'envoi des déclarations de candidature jusqu'au 1^{er} novembre 2020.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr